La Terminologie Universelle

Le vocabulaire

Le vocabulaire est la matière première à partir de laquelle les termes de la $\mathbf{T}_{logie}$sont construits. Il dépend essentiellement de la langue et doit donc être spécifié à nouveau pour chaque nouvelle langue. Cependant, son domaine est très précisément limité: l'extension de la terminologie régule strictement son extension. Le domaine de l'anatomie générale est compatible avec un vocabulaire d'environ 2 000 mots, ce qui donne moins de 5 000 lexèmes dans chaque langue.

Il est important de comprendre que le vocabulaire est une caractéristique distinctive de la terminologie et qu'il est donc directement responsable de sa qualité finale. La sélection des mots doit être effectuée avec soin et, dans une certaine mesure, une coordination interlinguistique est nécessaire pour une terminologie internationale.

Ce document constitue le chapitre 6 du livre sur la Terminologie Universelle, qui est la documentation originale de la $\mathbf{T}_{logie}$.

Contents

6.1 Le rôle du vocabulaire . . . 2
6.2 Gestion des entités de vocabulaire . . . 3
6.2.1 Hiérarchie des mots . . . 3
6.2.2 Structure d'un mot . . . 3
6.2.3 Homonymes . . . 5
6.3 Acquisition du vocabulaire . . . 6
6.4 Tests du vocabulaire . . . 7
6.5 Joural des mises à jour . . . 7
6.6 Crédits . . . 7

6.1 Le rôle du vocabulaire

Les mots constituants le vocabulaire de la terminologie ont été définis comme des objets fondamentaux de la $\mathbf{T}_{logie}$. En d'autres termes, les mots constituent une unité de connaissance fondamentale dans ce domaine. Qu'est-ce qu'une tubérosité ou un glomus ? Même le meilleur expert en anatomie, qui a certainement une excellente idée de ce que cela signifie, ne sera pas certain que sa compréhension soit entièrement partagée par les auteurs de la terminologie. La nécessité d'un socle commun pour le développement de la terminologie est évidente. L'explicitation, ainsi qu'un accès facile aux définitions, devraient être la règle.

Cela signifie que les aspects lexicaux de la $\mathbf{T}_{logie}$sont aussi importants que les termes anatomiques et la notion de listes. Il est nécessaire d'avoir des entités de vocabulaire définissant les mots et leurs lexèmes. Ces entités doivent bien sûr être prêtes à être instanciées dans toutes les langues où la terminologie doit être exprimée.

Les entités du vocabulaire seront classées dans la taxonomie du domaine comme des entités non physiques. Elles seront spécifiées selon leur propre hiérarchie, du général au particulier. Elles recevront des définitions dans le cadre relatif du domaine de l'anatomie. Cela signifie que nous n'avons pas à considérer un champ trop large comme les lexiques ordinaires, ce qui simplifie considérablement notre tâche et, par conséquent, la rend plus précise.

Toute entité du vocabulaire peut potentiellement recevoir jusqu'à quatre lexèmes pour son expression: un nom, un adjectif, un préfixe et un invariant. L'utilisation d'un lexème ou d'un autre est une question de tradition, d'usage et de grammaire, mais quel que soit le choix final, le lexème abstrait reste le même. Et il est théoriquement porteur du même sens dans toutes les langues. Bien sûr, compte tenu de la polyvalence des langues modernes et de leur usage, des ambiguïtés et des approximations sont possibles. Les auteurs de la $\mathbf{T}_{logie}$sont responsables de la définition des lexèmes et doivent faire face au poids des traditions et des usages entre langues modernes, qui ne sont pas nécessairement compatibles avec la précision attendue d'une terminologie moderne.

En développant le vocabulaire de la $\mathbf{T}_{logie}$dans un environnement multilingue, nous avons acquis une connaissance considérable des variations de sens attachées au vocabulaire. Il est important de vérifier que les mots correspondants ont le même sens dans toutes les langues. Il est également important d'essayer d'utiliser le même mot dans toutes les langues lorsque cela est possible.

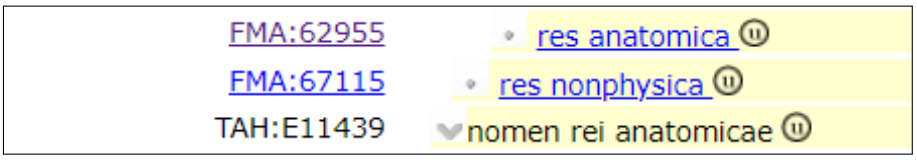

Figure 6.1: Le nom latin du vocabulaire est nomen rei anatomicae, littéralement traduit par *mot d'entité anatomique*. Sous cette rubrique sont définis un grand nombre de sous-domaines permettant de stocker tous les lexèmes de la $\mathbf{T}_{logie}$.

6.2 Gestion des entités de vocabulaire

Le vocabulaire se situe dans la taxonomie sous la rubrique *entités non physiques*, comme le montre la figure 6.1.

6.2.1 Hiérarchie des mots

A seule fin de d'organiser le vocabulaire, pour en retrouver facilement les mots, chaque nouveau mot est positionné dans une hérarchie spécifique. Cette hiérarchie est à trouver comme des entités non physiques de la taxonomie.

La hiérarchie des mots est organisée en deux types de sous-classes: des sous-classes pas chapitres de la partonomie ou systèmes du corps humain; des sous-classes relatives à des aspects ou caractéristiques générales de l'anatomie. Par exemple, des structures géométriques ou les aspects de l'histologie. En outre, lorsqu'un mot est introuvable par sa sous-classe, il est possible de consulter la liste alphabétique de l'ensemble de tous les mots.

Il se trouve que certains mots ont plusieurs sens ou usages, qui peuvent parfois amener des lexèmes qui varient différemment d'une langue à l'autre. Pour cette raison on est parfois amené à créer plusieurs mots interdépendants au lieu d'un seul. Dans ce cas un mot est choisi comme mot principal et les variantes peuvent être positionées en dessous dans la hiérarchie des mots. Si l'on consulte les occurences du mot principal, toutes les occurences des mots classés en-dessous seront aussi visibles. Par exemple, le mot LA:*ventricule* est défini au sens large, avec deux sous-classes majeures: le LA:*ventricule du coeur* et le LA:*ventricule cérébral*. Mise à part le seul FR:*ventricule laryngé*, il apparaît que toutes les autres occurences du mot *ventricule* appartiennent à l'une des deux sous-classes majeures.

6.2.2 Structure d'un mot

Chaque entrée du vocabulaire est définie comme un mot abstrait, potentiellement traduisible dans n'importe quelle langue cible de la $\mathbf{T}_{logie}$. Une telle entité de vocabulaire possède un nom universel, comme toute autre entité, qui commence toujours par le mot *nomen* en latin ou *mot* en français. Cet élément initial est suivi, en apposition, du mot lui-même en latin. Un exemple typique est LA:*nomen calcaneum*.

Un mot abstrait peut potentiellement définir jusqu'à quatre lexèmes: un nom, un adjectif, un préfixe et un invariant, qui sont tous l'expression stricte de son contenu. Ces mots sont prêts à être transposés dans n'importe quelle langue cible de la terminologie, une fois cette langue sélectionnée pour la traduction. À

ce moment, le lexème abstrait est instancié, donnant, pour l'exemple ci-dessus: nom calcanéus, adjectif calcanéal et préfixe calcanéo. L'utilisation de l'invariant est expliquée ailleurs.

La présentation de chaque entité de vocabulaire comprend une section *Occurrences*, où toutes les occurrences en latin des mots de cette entrée sont recherchés, donc de tous les lexèmes, successivement dans l'ensemble de la terminologie. La recherche s'effectue directement sur les formules universelles, mais est étendue à tous les synonymes latins présents pour une entité. Elle n'est actuellement pas effectuée sur les synonymes non latins. Bien sûr, il est possible d'accéder directement à la page de chaque entité listée afin de la visualiser dans son contexte.

La liste des occurrences est le meilleur inventaire pour illustrer le rôle et le sens de l'entité sélectionnée dans la terminologie. On comprend d'abord immédiatement l'importance quantitative de cette entité. En effet, certaines sections d'occurrences peuvent contenir des listes de plusieurs centaines d'entités. On peut ensuite distinguer dans cette liste les systèmes concernés par cette entité. Enfin, on peut observer si différentes significations du lexème existent et n'ont pas encore été séparées en plusieurs lexèmes.

Figure 6.2: Dans cette hiérarchie, on constate que le mot navicularis fait partie des mots classés dans le système squelettique. La spécialisation de l'homonyme navicularis urethrae est donc une descendante du mot principal navicularis.

6.2.3 Homonymes

Lorsque des homonymes sont présents dans la terminologie, la règle est de séparer chaque sens dans ses lexèmes spécifiques et de relier ces lexèmes au lexème principal représentant le sens principal. Il est alors possible d'afficher l'homonyme principal avec tous les autres homonymes, sous forme de listes successives d'entités triées selon les mots représentatifs.

À titre d'exemple, considérons le lexème suivant LA:*nomen navicularis*. Ce mot dans la $\mathbf{T}_{logie}$a deux sens clairement distincts: il désigne d'abord l'os naviculaire du pied; ensuite, il concerne la fosse naviculaire de l'urètre. Par conséquent, nous avons préparé deux lexèmes: le principal pour l'os et le dépendant pour la fosse. Cela donne une double liste d'entités, toutes deux contrôlées par le mot naviculaire. Voir l'exemple ci-dessus pour la liste complète des entités liées à ce mot.

La figure 6.2 illustre la hiérarchie taxonomique du mot naviculaire.

6.3 Acquisition du vocabulaire

L'acquisition du vocabulaire est réalisée en deux phases: tout d'abord il faut créer une nouvelle entité vocabulaire chaque fois qu'un nouveau mot est nécessaire dans la terminologie dans au moins une langue; ensuite, il faut nourir les lexèmes dans toutes les langues où ils apparaissent. La première phase a été quasiment entièrement réalisée lors de la mise en place de la $\mathbf{T}_{logie}$pour le latin et l'anglais. En effet ces deux langues présentent une couverture complête de la $\mathbf{T}_{logie}$et il est rare que de nouveaux mots soient nécessaires.

La deuxième phase doit être renouvelée pour chaque langue. Elle consiste à définir chacun des lexèmes qui sont utilisés dans cette langue. Tous les lexèmes nécessaires dans une langue ne le sont pas forcément dans une autre langue. Dans cette phase, on satisfait par avance les mots les plus généraux, ensuite on ajoute de nouveaux lexèmes à la demande, chaque fois qu'un terme ne peut pas être satisfait.

Il est évident que le vocabulaire de la $\mathbf{T}_{logie}$n'est qu'un petit sous-ensemble du vocabulaire général. Il n'y a aucune raison de traiter quoi que ce soit qui ne ne figure pas dans la terminoloie anatomique. Moins de 5000 lexèmes semblent couvrir totalement ce domaine.

Lors de la mise en place d'une nouvelle langue, il est recommandé de prendre une langue existante comme modèle et d'en traduire les lexèmes systématiquement, ensuite de simplement réagir à chaque lexème manquant.

6.4 Tests du vocabulaire

Il existe plusieurs *tests du langage* dans le menu principal qui portent directement sur le vocabulaire. Que ce soit pour les noms ou les adjectifs, il est possible de voir la liste complête de ce qui existe, avec les informations sur le genre, le pluriel et le génitif, là où cette information est signifiante, le tout présenté par ordre alphabétique. Cette information est disponible pour toutes les langues de la $\mathbf{T}_{logie}$. En outre, une statistique succincte sur le décompte des occurences par type, complête ces tests.

Il faut noter que le vocabulaire est spécifié dans sa forme la plus courante, soit le nominatif singulier, et c'est la $\mathbf{T}_{logie}$qui détermine exhaustivement le genre, le pluriel et le génitif, par un système à base de règles et exceptions. Les tests ci-dessus permettent de vérifier que cette démarche est correcte.

En outre sont présentés les tripplets de lexèmes - substantif, adjectif, préfixe - dans toutes les langues.

Finalement on peut obtenir une table de concordance entre toutes les langues, classée sur la langue de son choix.

6.5 Joural des mises à jour

05 Jul 2025 Création du document en français, qui devient la version de référence de toutes les autres versions traduites automatiquement.

6.6 Crédits

Ce document fait partie de l'ouvrage *La Terminologie Universelle* qui accompagne le site web Terminologia Anatomica, sponsorisé par l'Université de Fribourg, en Suisse. Il exprime la vision des auteurs de la $\mathbf{T}_{logie}$sur les fondements de la science de l'ontologie, étayant la terminologie présentée ici. Bien qu'il soit aussi exact que possible, proche de la réalité de la base de données terminologique et du logiciel qui l'entoure, des approximations, des erreurs et des ambiguïtés sont possibles et doivent être considérées comme indépendantes de leur volonté et de leurs intentions.

Tout commentaire concernant le contenu de ce document, le site web et sa présentation est le bienvenu. Une réponse appropriée sera apportée le cas échéant.

L'URL authentique de ce fichier:
https://ifaa.unifr.ch/Public/TNAEntryPage/help/Chap06FR.pdf
Ce lien donne accès à la dernière mise à jour du présent document.